

# L'Arche

## Sous l'Arc en Ciel

Revue trimestrielle – Décembre 2008



Légende : Photo Hervé Hugues – Colloque Errance et Handicap du 9 octobre 2008.

*Le Foyer en pleine mutation  
Travailleurs pauvres : Fantasma ou réalité ?  
Les origines du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri*



## ■ Hébergement d'urgence

■ **Villefranche Montmartin**  
96, rue du stade Montmartin - 69400 GLEIZE  
24 places



■ **L'Escale**  
79, rue Eugène Pons - 69004 Lyon  
30 places



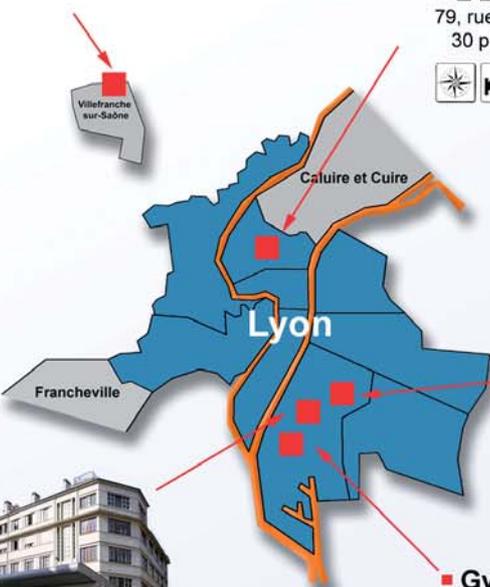
■ **Auberge des familles**  
122 rue de Gerland - 69007 Lyon  
38 places



■ **Gymnase Clémenceau**  
66, rue Béchevelin - 69007 Lyon  
*Sur réquisition du Préfet*  
100 places



■ **Centre Gabriel Rosset - Le 122**  
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon  
188 places



## ■ Accueil



■ **Accueil La Main Tendue**  
317, rue Dechavanne - 69400 Villefranche  
60 personnes par jour



■ **Accueil Saint-Vincent**  
10, rue Bellière - 69005 Lyon  
90 personnes par jour



## ■ Atelier d'insertion

■ **Atelier Polyvalent**  
58, quai Gillet - 69004 Lyon  
9 postes



■ **Atelier Tri objets**  
58, quai Gillet - 69004 Lyon  
7 postes



■ **Atelier Tri textile**  
17, rue de Toulon - 69007 Lyon  
24 postes



■ **Atelier Entretien**  
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon  
Nettoyage - buanderie - maintenance  
13 postes



■ **Recycleries**  
- 82, av. Apollinaire - 69009 Lyon  
1 poste  
- 29 route de la Gare - 69340 Francheville  
1 poste



■ **Atelier Transport**  
85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon  
10 postes



■ **Atelier Cuisine**  
3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon  
10 postes



### Capacités maximales :

- Accueils de jour : 320 personnes
- Hébergement d'urgence : 380 places
- Hébergement d'insertion : 369 places

### Légende



Hébergement d'urgence



# Hébergement d'insertion



## La Rencontre

2, rue Pelletier - 69004 Lyon  
50 personnes par jour

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 👤 365



## Relais SOS

98, rue Marius Berliet - 69008 Lyon  
120 personnes par jour

AS ☀️ ☀️ 👤 👤 👤 👤 👤 365



## La Chardonnière

65, Grande Rue - 69340 Francheville  
68 places

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 👤 365



## Résidence le Bordeaux Action Familles

1, rue du Belier - 69002 Lyon  
100 places

AS 🏠 👤 👤 👤 👤 👤 365

## Résidence le Bordeaux Foyer Eugène Pons

1, rue du Belier - 69002 Lyon  
25 places (jeunes de 18 à 28 ans)

AS 🏠 👤 👤 👤 👤 👤 365

## Antenne Familles

8, bis rue Ferber - 69300 Caluire  
50 places

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 👤 365



## Auberge des familles

122 rue de Gerland - 69007 Lyon  
12 places

🏠 👤 👤 👤 👤 ☀️ 🏠 365

## Résidence Le "85"

85, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon  
20 places

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 365

## Résidence Les Hortensias

68, rue Sébastien Gryphe - 69007 Lyon  
22 places

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 365



## Antenne Familles

2, rue des Saules - 38280 Villette d'Anthon  
60 places

AS ☀️ 🏠 👤 👤 👤 👤 365



115

## Veille Sociale Téléphonique

Orientation  
Signalement  
Écoute

Régulation de 208 places

☀️ 👤 👤 👤 👤 👤 👤 365



# Santé

## Lieu d'hygiène

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon  
1 300 soins par an

☀️ 👤 👤 365

## Point Santé

3, rue Père Chevrier - 69007 Lyon  
6 000 consultations par an

☀️ 👤 👤 365

## Lits de repos

1, rue du Béliet - 69002 Lyon  
12 places

🏠 ☀️ 👤 👤 365



Hébergement d'insertion



Accueil de jour



Femme isolée



Couple



Famille



Homme isolé



Accueil inconditionnel



Accueil sur prescription



Ouverture permanente



Plan hiver



Orientation



Accompagnement social



Santé



Atelier d'insertion



Benoît Viannay  
Président

## Editorial

# Qui sont les personnes à la rue ?

## Les sans-abri : une population méconnue voire inconnue

100 000 personnes seraient sans domicile. Une enquête récente<sup>(1)</sup> montre que seulement 6 % des Français ont une estimation exacte de leur nombre.

Nous nous faisons une image du sans-abri : un homme sale, alcoolisé, fainéant... la personne que l'on veut voir loin de chez soi<sup>(2)</sup>. Cet homme existe, mais c'est la petite minorité.

Si l'on veut regarder, réfléchir un instant, on s'aperçoit qu'il existe, parmi les 100 000 personnes sans domicile<sup>(6)</sup>, une grande variété de situations. Ce sont :

- des hommes et des femmes isolées,
- des couples,
- des familles très souvent monoparentales, expulsées de leur logement,
- des personnes sortant de prison,
- des jeunes sans famille ou en rupture avec elle,
- de plus en plus de jeunes et de personnes âgées sans travail,
- des étrangers en situation plus ou moins régulière,
- des malades psychiatriques, autrefois pris en charge dans des hôpitaux spécialisés,
- des handicapés sans travail parce que personne ne veut les embaucher,
- des « travailleurs pauvres » ne gagnant pas assez pour payer un loyer.

La plupart d'entre eux ne viennent pas à la rue par hasard. Il existe les accidentés de la vie, à la suite de la perte d'emploi, d'un divorce... mais la majorité a des prédispositions à devenir sans abri, ayant connu des drames familiaux dans l'enfance.

Le Foyer, dont la mission est d'accueillir et d'accompagner les plus démunis, s'efforce de mieux connaître leurs attentes pour mieux répondre à leurs besoins. Ainsi ces dernières semaines, deux manifestations organisées par le Foyer se sont intéressées aux problèmes de l'« Errance et du Handicap »<sup>(3)</sup> et des Travailleurs pauvres sans logement<sup>(4)</sup>.

De même, grâce à des legs et des dons, nous sommes en train d'acquérir une propriété avec un grand parc dans la proche banlieue de Lyon : « La Chardonnière »<sup>(5)</sup>. Cette nouvelle maison, outre qu'elle apporte au Foyer une capacité d'accueil de près de 100 places, va être dédiée aux personnes ayant besoin de calme et de repos dans un cadre apaisant, tout en restant en lien avec l'extérieur.

Toutes ces actions ont pour but d'adapter nos structures et organisations aux personnes qui viennent à nous, et non l'inverse, ce qui n'aurait pour résultat que de les stigmatiser en les enfermant dans des ghettos.

Plus que l'action, l'important est de se demander : quel regard portons-nous sur l'Autre ?

« Sachons ouvrir les yeux à toute détresse, ayons la parole qui convient aux personnes seules et désemparées et le courage du geste fraternel envers les plus démunis et les opprimés ».

C'est le message de Noël que le Foyer propose à chacun.

(1) Enquête TNS SOFRES des 25 et 26 septembre 2008.

(2) Par exemple, en prenant des arrêts antimendicité, en installant des bancs sur lesquels on ne peut se coucher...

(3) Colloque « Errance et handicap » du 9 octobre 2008.

(4) Comité d'observation et d'étude : « Travailleurs pauvres, fantôme ou réalité ? »

(5) La Chardonnière, à Francheville (voir page 8).

(6) Ce chiffre va certainement augmenter avec la crise.

## Sommaire

Missions du Foyer	2/3
Editorial	4
Bénévole au Foyer	22
Dons	23

## Brèves

Nouveau : Le Don en ligne sur le site du Foyer	5
Un être étrange au Centre Gabriel Rosset	5
Quête sur la voie publique	5
Le Foyer étoffe son offre d'accueil pour l'hiver	5
Inauguration d'un Arbre de la Solidarité	5
Appel de don et enveloppes pré-affranchies	6
20.000 amis de Gabriel Rosset	6
Fête de fin d'année au Foyer	6
Comment nous aider pour ces fêtes de fin d'année ?	6

## Vie du Foyer

Toussaint	7
Cérémonie d'adieu de Claude Mosnier	7
Carnet	7
Le Foyer en pleine mutation	8
Une expérience professionnelle marquante	10
« Je veux m'en sortir »	12

## Cahier social

Travailleurs pauvres : Fantômes ou réalité ?	13
Retour sur le Colloque « Errance et handicap »	16

## Cahier économique

Le Centre de tri textile	17
Quand les fondations et les entreprises soutiennent le Foyer	18

## Spiritualité et Culture

Noël et les origines du Foyer	20
-------------------------------	----

### Rédaction

#### Directeur de rédaction :

Benoît Viannay

#### Rédacteur en chef :

Benoît Viannay

#### Comité de rédaction :

Bruno de Boissieu, Maurice Chesné, Alexandre Fredericq, Sébastien Guth, Michel Lévy, Annie Papillon, Robert Pierron, Jean-Louis Rocher, Denys Trossat, Paul Veyriras.

#### Dépôt légal :

4<sup>ème</sup> trimestre 2008

#### Directeur de la publication :

Benoît Viannay

#### N° d'inscription paritaire :

0609 H 85296

#### Imprimerie :

IML - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage : 24.500 exemplaires

**Nouveau :**

## Le Don en ligne sur le site du Foyer

Souhaité par les donateurs pour sa simplicité et sa fiabilité, tout comme par le Foyer pour ses avantages en termes de gestion, le don en ligne fait son apparition sur le site internet du Foyer.

Vous pouvez désormais opter pour ce type de règlement immédiat et totalement sécurisé !

Site du Foyer : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

## Un être étrange au Centre Gabriel Rosset

Le 6 octobre, un être étrange est apparu, dans la cour du Centre Gabriel Rosset... Un personnage en échasses a déambulé parmi les Passagers, certains charmés, d'autres dubitatifs. Il venait tout droit de la compagnie « Les Quidams ». Lors de sa promenade « surréaliste » sur fond de poésie, notre comédienne, bénévole d'un soir, reprenait dans son habit de lumière une partie du spectacle « Le rêve d'Herbert », entraînant avec elle le public. Une charmante expérience qui a été grandement applaudie !

Plus d'information sur la troupe :

<http://www.quidams.com/quidhtml/herbert.html>



## Inauguration d'un Arbre de la Solidarité

Le 24 septembre dernier, à l'occasion de l'inauguration de l'Espace Gros-Caillou, à la Croix-Rousse, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a été invité à « dévoiler » un Arbre de la Solidarité parrainé par la ville de Lyon et le Grand Lyon.

Gérard Collomb, à l'issue de la cérémonie, a vivement encouragé les Lyonnais à soutenir les personnes en difficultés en parrainant un Arbre de la Solidarité ; il rajouter : « vous pourrez ainsi venir voir grandir votre arbre avec vos petits-enfants. »

Espérons que ce sympathique appel sera entendu !

## Quête sur la voie publique dans le Rhône

les 7 et 8 mars 2009

Le Foyer recherche de nombreux bénévoles pour cette manifestation très importante, la moitié du budget de l'association dépendant de la générosité sous toutes ses formes.

**Vous pouvez dès à présent vous inscrire au standard de l'association (04 72 76 73 53).**

N'hésitez pas à solliciter vos amis, vos proches pour participer à cet élan !



## Dernière minute... Dernière minute...

### Le Foyer étoffe son offre d'accueil pour l'hiver

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a développé son offre, en ouvrant deux lieux d'accueil supplémentaires :

- **Le 3 novembre**, le centre Villefranche Montmartin à Villefranche sur Saône, avec le soutien de la DDASS et de la CAVIL : 20 places en structure modulaire. Une nouveauté : possibilité d'accueillir des passagers avec leurs chiens !
- **Le 14 novembre**, l'Escale ouvrirait ses portes avec le soutien de la DDASS. Situé au 79 de la rue Eugène Pons (Lyon 4<sup>ème</sup>) ce centre d'hébergement d'urgence permet à 30 personnes orientées par le 115 (hommes seuls, femmes seules et femmes avec enfant) de bénéficier pour une durée limitée d'une mise à l'abri.

*Les deux structures offrent le coucher, le repas du soir, le petit déjeuner et une orientation vers les partenaires locaux.*



## Appel de don et enveloppes pré-affranchies

Suite à notre appel de fonds, certains nous interpellent pour nous demander de joindre une enveloppe retour pré-affranchie.

Nous avons déjà répondu négativement à cette demande et nous ne changerons pas de discours : comptables de vos dons, nous ne pouvons gaspiller votre argent.

En cette période de crise extrême, chaque centime doit compter. Merci pour votre compréhension.

Michel Lévy

## 20.000 amis de Gabriel Rosset

Gabriel Rosset, le Fondateur du Foyer est décédé le 30 décembre 1974. En 1999 une association loi 1901 « **Amis de Gabriel Rosset** » est créée afin de « *pérenniser la mémoire et le charisme de G. Rosset et de promouvoir, avec les responsables diocésains, le dossier en béatification* ». La demande d'ouverture d'enquête, pour une éventuelle canonisation, est bien reçue par le Cardinal Philippe Barbarin qui a apporté un soutien très marqué. L'enquête diocésaine bouclée en mai 2007 représente un volumineux dossier déposé à Rome en Juillet 2007, et ouvert par la Congrégation des Saints en mai 2008.



Le travail des experts romains sera long et s'étalera sur une bonne dizaine d'années jusqu'à la rédaction de la *Positio*. Le budget est estimé à 80.000 €. Somme très importante que, bien entendu, nous n'avons pas... J'ai fait le rêve suivant : si le 20.000 abonnés de l'Arche-sous-l'Arc-en-Ciel versait, chacun 4 Euros sur les dix prochaines années, nous aurions le financement nécessaire !

En qualité de « *Postulateur de la Cause en canonisation du Serviteur de Dieu Gabriel Rosset* », j'ai décidé de lancer une opération de recherche de 20.000 amis de Gabriel Rosset. Vous pouvez nous aider en versant vos dons au compte spécifique ouvert par l'archevêché de Lyon à cet effet : **Postulation Gabriel Rosset - 85 rue Sébastien Gryphe - 69007 LYON - CCP Lyon 150 1447 F** (chèque bancaire, ordre : **Postulation G. Rosset**).

Dans un prochain numéro de l'Arche, nous publierons la prière de demande de béatification (approuvée par le Cardinal Barbarin), à laquelle vous pourrez vous associer.

François Asensio,  
président de l'Association Amis de G. Rosset

## Fêtes de fin d'année au Foyer

### 24 décembre

Le 24 décembre, une soirée festive et une messe de Noël sont organisées au Centre Gabriel Rosset.

Nous avons besoin d'environ 50 personnes pour : l'accueil, l'échange, le dialogue, l'animation festive, et l'animation liturgique de la messe.

### 25 décembre

Chaque année, le Foyer ouvre grandes les portes du Centre Gabriel Rosset le 25 décembre à midi pour offrir un repas de Noël aux familles (parents et enfants) ainsi qu'aux personnes isolées de la ville de Lyon.

Nous avons besoin d'environ 50 bénévoles pour préparer les tables, accueillir les convives puis servir le repas, et faire la fête...



Le repas de Noël sera particulièrement festif ; aussi faisons-nous appel à votre générosité pour financer ces 400 repas, à l'aide du coupon-réponse ci-dessous.

Il est également possible d'offrir des dons en nature, des friandises, des objets de toilette ou des vêtements et des sous-vêtements pour hommes.

### 31 décembre

Bienvenue à tous les bénévoles, jeunes et de tous âges, qui désirent faire la fête le 31 décembre, avec nos amis du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

Vous avez des talents spécifiques d'animation, de chants, de jeux, ou autres activités créatrices, informez-nous.

## Comment nous aider pour ces fêtes de fin d'année ?

### En devenant bénévole :

Téléphone du standard de l'Association :

04 72 76 73 53

Mail : benevolat.fnds@wanadoo.fr

### En offrant un Repas de Noël à 10 euros

Vous pouvez participer aux festivités de Noël, en offrant un ou plusieurs repas à 10 euros, pour une personne en grande difficulté.

J'offre : 1  2  3  4  .....  repas de Noël à 10 euros

## Toussaint

Le 3 novembre, plus d'une cinquantaine de personnes (Passagers, Employés en Insertion, salariés, bénévoles) se sont réunies autour du Père Christian Delorme au cimetière de la Guillotière, devant les caveaux du Foyer où reposent les Passagers.

A cette occasion, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a publié un faire-part dans la presse, *le Progrès de Lyon* et *La Croix*, donnant la liste des huit personnes sans-abri décédés au cours de l'année, afin d'appeler à la célébration de leur souvenir.



## Cérémonie d'adieu de Claude Mosnier

Ce matin, nous sommes nombreux auprès de Claude, pour lui adresser un dernier adieu : sa maman, sa sœur, sa nièce, ses amis du Foyer, des salariés, et des bénévoles.

Claude venait d'avoir 50 ans, le 21 août. Il n'avait pu se rendre cet été dans sa famille à Clermont. Mais, il avait reçu de la part de sa maman le dessin d'une rose accompagnant une belle lettre lui souhaitant un joyeux anniversaire.

Claude était le père de deux enfants majeurs. Il avait travaillé pendant une vingtaine d'années comme électronicien, apprécié pour son dynamisme au travail, ses compétences, sa conscience professionnelle. Mais ses problèmes de santé qu'il ne parvenait pas à surmonter ont été à l'origine d'une rupture familiale violente et douloureuse, puis ce fut la perte de son emploi il y a environ deux ans.

Malgré ces séparations, ce décrochage, ses proches ont toujours su lui manifester de l'estime mêlée d'impuissance liée à son parcours de vie chaotique. Son ex-femme me disait il y a deux jours au téléphone : « *Nous avons passé des années merveilleuses en famille avec les enfants lorsqu'ils étaient jeunes. Mais quand les difficultés se sont aggravées, que l'on pensait avoir tout essayé pour l'aider, on a dû prendre de la distance ; néanmoins, la cassure a été terrible pour nous tous.* »

La présence ce matin de sa maman, de sa sœur, est également un témoignage d'affection à l'égard de Claude. En souriant, il me disait souvent : « *Pour maman, je suis toujours son coco.* »

En mai 2007, lorsque Claude est arrivé au Foyer, son mal-être et son désarroi étaient immenses (liés au décès de son père et de son frère). Il fallait l'écouter, le soutenir, et, parfois hausser le ton car Claude, bien que profondément bon, gentil, serviable, fragile, avait un caractère bien trempé, parfois même un peu rebelle.

Nous garderons comme souvenirs de Claude les longs moments passés dans la cour du Centre Gabriel Rosset à discuter, les parties de belote à n'en plus finir disputées avec passion, les échanges animés autour du rugby ; là il en connaissait un rayon. Mais nous ne l'entendrons plus revendiquer avec fierté en grand défenseur de sa région natale : « *moi, je suis de Montferrand, pas de Clermont-Ferrand* ».

Il n'est jamais facile de perdre quelqu'un que l'on a connu, que l'on a aimé, que l'on continue d'aimer. Mais pour les chrétiens, face à un tel événement douloureux, une place peut être laissée à l'espérance nourrie par la foi au Christ mort sur la croix qui, en sauveur et libérateur, a rejoint le Père par amour pour les hommes.

Vincent Charvolin

## Carnet

**Monsieur Claude Mosnier**, Passager du Centre Gabriel Rosset et usager du Service Insertion est décédé le 6 septembre 2008 à l'âge de 50 ans (voir cérémonie d'adieu).

**Monsieur Haxhi Mazreku**, Passager du Centre Gabriel Rosset est décédé à l'hôpital Saint-Joseph le 2 novembre 2008 à l'âge de 43 ans.

*Aux familles et amis de tous ces défunts, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri adresse ses très sincères condoléances.*

## Le Foyer en pleine mutation

*Le Foyer vient de vivre une révolution.*

*Cette révolution, passée inaperçue aux yeux du plus grand nombre, est pourtant capitale tant pour nos passagers que pour notre organisation.*

*Une révolution douce dont les effets se feront véritablement ressentir dans les prochains mois.*

L'ensemble des membres du Bureau, au premier rang desquels Benoît Viannay depuis sa prise de fonction, n'a eu de cesse de répéter l'urgence de pouvoir acquérir des locaux afin de solutionner au plus vite notre structure d'accueil des familles en errance : l'Auberge des Familles située à Vénissieux, dont les locaux ont été rendus.

Or, après plusieurs années de recherche, le Foyer a eu l'opportunité de se porter acquéreur d'une propriété située à Francheville, dans le Grand Lyon, à seulement dix kilomètres du centre de Lyon.

Cette propriété, La Chardonnière, dispose de bâtiments représentant plus de 4 000 m<sup>2</sup> sur un terrain de quelques 5 hectares permettant, à terme, de :

- pérenniser, dans des locaux dont nous sommes majoritairement propriétaires, les actions de l'association ;
- affirmer notre mode d'accueil et d'hébergement « concentré » sur un nombre restreint de sites pouvant être mutualisés ;
- inscrire l'accueil et l'hébergement d'urgence dans les contours des arrondissements de Lyon et l'accueil et l'hébergement d'insertion dans la proche périphérie.

- disposer de capacités évolutives tant pour le développement d'actions nouvelles que pour le redéploiement éventuel d'actions existantes.

La Chardonnière dispose de près de 100 lits ainsi que d'équipements immédiatement opérationnels (installations de restauration collective, équipements d'hôtellerie...) et présente de sur-

croît les avantages d'un cadre en retrait de l'hyper centre lyonnais, tout en étant desservi par les transports en commun, garantissant ainsi l'accès aux services de l'agglomération, qu'ils soient administratifs, sociaux, médicaux, sportifs, culturels...

Ce domaine devra en outre conserver ce qui constitue son identité : son ouverture sur l'extérieur et notamment les liens qu'elle possède avec la ville de Francheville, les Jardins du cœur, associations, etc.

Cette propriété offre également la possibilité de création ou de poursuite d'activités manuelles sur place mais aussi et surtout un bâti permettant cohabitation et mixité de populations et de profils divers.

La pertinence de l'acquisition d'un tel domaine s'est imposée parce qu'une telle opportunité, permettant au Foyer Notre-Dame des Sans-Abris de demeurer novateur et créateur, est relativement rare, et qu'elle s'inscrit dans le cadre du développement du Foyer, et dans le respect des objectifs arrêtés dans le cadre de la réflexion stratégique menée sous l'égide du Groupe de Pradines.

Cette acquisition entérinée au mois d'août dernier, s'est accompagnée d'une implantation immédiate, puisque le Bureau de l'association a décidé, une fois l'accord reçu par les propriétaires, de louer immédiatement les locaux afin d'opérer un redéploiement important de plusieurs structures dont la finalité première était de garantir la continuité de l'hébergement des familles reçues dans les locaux de l'Auberge de Jeunesse de Vénissieux.

L'acquisition de La Chardonnière n'a pas été pensée dans le but de remplacer le site de Vénissieux, l'éloignement du centre ville en rendant l'accès, à toute heure du jour et de la nuit, difficile. Par contre, le site de La Chardonnière s'est rapidement révélé adéquat à l'accueil de structures de stabilisation et d'insertion.

Ainsi depuis l'été, un vaste plan de transfert d'activité a été présenté au personnel de l'association, après avoir reçu un avis favorable du Comité d'Entreprise prévoyant le déménagement de pas moins de 170 lits d'accueil, de leurs usagers et de leurs personnels :



La Chardonnière



Chambre de la Chardonnière

- Les unités Bélier et Chevrier ont intégré La Chardonnière : 43 places.
- La résidence Catherine Pellerin a intégré La Chardonnière : 25 places.
- Les Lits de repos ont intégré la Résidence Le Bordeaux : 12 places.
- Le « 122 » a intégré le Centre Gabriel Rosset : 40 places.
- L'Auberge des familles a intégré les locaux du 122 rue de Gerland : 50 places.

Réaliser de tels bouleversements, en aussi peu de temps, dans les habitudes d'accueil de nos passagers en besoin de repères spatiaux stables pouvait nous laisser craindre de grandes difficultés de leur part à les suivre et les accepter. Pourtant, grâce à nos équipiers, salariés et bénévoles unis, nous pouvons heureusement compter sur les doigts de nos mains les rares réticents à

déménager ou retrouver le lieu auquel ils s'étaient, après plusieurs années d'errance, affiliés.

La prouesse réalisée par nos personnels, si elle démontre une fois encore nos qualités de réactivité et de complémentarité, révèle surtout l'excellent esprit qui anime nos équipes et appelle, de notre part, respect et reconnaissance.

Ainsi, le 24 octobre, les hommes, les femmes et les enfants de l'Auberge des familles quittaient Vénissieux pour s'installer dans les nouveaux équipements, libérés au 122 rue de Gerland, à Lyon 7<sup>ème</sup>. Là où nous sommes assurés par la Ville de Lyon, propriétaire des lieux, de pouvoir les accueillir, non seulement à l'orée de cet hiver menaçant, mais avec l'assurance d'y perdurer durablement et sans risque.

Alexandre Fredericq

## Entretien avec Sœur Marie Joseph

### Supérieure Générale des Sœurs Franciscaines de la Propagation de la Foi à la Chardonnière

#### Ma sœur, pourriez-vous présenter votre ordre et vous présenter aux lecteurs de l'Arche ?

Notre Congrégation est née dans la région lyonnaise. Le P. JF Moyne, entend l'appel de Pauline-Marie Jaricot, et conçoit le projet de rassembler des jeunes filles pour aider cette œuvre et préparer des missionnaires. Rattachées à la grande famille de St François d'Assise nous vivons de sa spiritualité d'où notre nom de « Franciscaines de la Propagation de la Foi ».

Dès lors, des sœurs sont parties en mission. En 1862 d'abord pour le Dahomey (Bénin) puis dans les « Indes ». A ce jour une Congrégation autochtone a pris la relève au Pakistan. Puis le Maroc, et, depuis 1953, nous sommes présentes en République Centrafricaine. J'y ai vécu moi-même 18 ans. Dans le même temps la congrégation essayait en France...

L'appel à la vie religieuse m'a conduite tout naturellement dans la Congrégation des « Franciscaines de la Propagation de la Foi ». J'étais très attirée à la fois par la mission "ad extra" et par la spiritualité de saint François d'Assise.

#### Quelle a été la vie de la Chardonnière ?

La Congrégation, en pleine extension, a acquis cette propriété en 1932 pour la formation des novices. Parallèlement, ont été accueillies différentes personnes (jeunes étudiantes, personnes âgées et autres groupes...) Le nombre de novices diminuant d'année en année, la maison a été réorganisée pour devenir "Maison d'accueil". En 1990, est né le projet de faire de cette maison le "lieu franciscain" pour la région lyonnaise: un lieu d'Eglise, d'accueil, d'expérimentation, de ressourcement, de rencontre et de formation ouvert à tous... C'est ainsi que les frères capucins sont venus à La Chardonnière en 1994 et que toute la famille franciscaine participait à l'animation de la maison. La maison fut, jusqu'en 2007, une ruche bourdonnante d'activités.

#### Pour quelle raison avez-vous décidé de vendre La Chardonnière ?

Pour répondre aux besoins de l'accueil et aux normes de sécurité, nous avons réalisé de grands travaux de rénovation et d'amélioration; puis avons été amenées à professionnaliser cette mission en 1999. Mais l'activité d'accueil restait déficitaire. Dès lors, décision a été prise de cesser cette activité au 31 décembre 2007 et de vendre le domaine de la Chardonnière.

Ce fut un choc pour toutes les sœurs, car nous perdions notre maison! Toutes ont passé ici leur temps de noviciat et vécu de nombreuses rencontres de Congrégation. C'était une décision difficile à prendre mais devant la réalité économique et le vieillissement de notre communauté, c'était la seule solution.



#### Pourquoi ne pas avoir vendu ce domaine à un promoteur immobilier ?

Nous avions, dès le début, décidé d'écarter tout promoteur et établi des critères pour le choix de l'acquéreur et l'avenir de ce lieu.

Nous souhaitons que ce domaine reste une maison avec une activité qui ait du sens, que les valeurs franciscaines y soient respectées: paix, joie, simplicité, accueil des plus démunis, fraternité universelle, respect et protection de la création. Nous n'avons pas fait de publication officielle, et quelques projets nous sont parvenus dont l'offre du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

#### Et vous avez choisi le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri...

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a retenu toute notre attention car il répondait à tous les critères que nous avions édictés. De plus, le Foyer a pour vocation l'accueil des plus démunis, ce qui rapproche votre association des valeurs franciscaines. Enfin, le projet du Foyer était clair, il incluait la conservation de l'activité des Jardins du cœur, et nous permettait de rester sur place avant notre déménagement.

Le projet, présenté à l'association gérant l'accueil et à la famille franciscaine par votre Président et votre Directeur, a provoqué l'enthousiasme de tous, de quoi nous conforter dans cette orientation!

#### Qu'avez-vous retenu de votre rencontre avec le Foyer ?

Nous avons découvert l'importance de votre association avec ses 980 bénévoles et toutes les actions qu'elle mène auprès des plus démunis. J'ai été aussi touchée par l'ampleur de la pauvreté à Lyon, écrasée par tant d'injustice et d'inégalité. Je suis admirative de tous ceux, qui bénévoles ou salariés travaillent avec une grande disponibilité au service des plus démunis.

En ce qui concerne l'emménagement des premiers Passagers, nous avons été heureusement surprises par le naturel de la transition, même si la maison est un peu chamboulée. Mais les responsables sont à notre écoute et très respectueux. Nous ne nous sentons pas étrangères dans notre maison. Nous nous croisons dans les couloirs. Grâce à notre présence, les Passagers ne sont pas seuls dans la maison, c'est peut-être important. Nous avons aussi la visite de Christian qui, à l'heure de chaque repas, vient nous dire « bon appétit » !

Pour conclure, nous sommes très heureuses de ce prolongement qui a du sens!

## Une expérience professionnelle marquante :

### Assistante sociale au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

*La première fois que je suis entrée dans les locaux du Foyer Notre-Dame des Sans Abri, c'était pour un entretien en vue d'un stage de 3<sup>e</sup> année d'assistante sociale. A peine sortie, ma première pensée fut qu'il ne s'agissait pas d'un lieu de stage pour moi....  
Finalement, j'y ai passé presque 4 ans. L'accompagnement social que j'ai réalisé pour les hommes du Foyer, d'abord au centre d'hébergement d'urgence pendant la période de stage, s'est prolongé en tant que salariée au Service Insertion.*

**L**a première fois que je suis entrée dans les locaux du Foyer Notre-Dame des Sans Abri, c'était pour un entretien en vue d'un stage de 3<sup>e</sup> année d'assistante sociale. A peine sortie, ma première pensée fut qu'il ne s'agissait pas d'un lieu de stage pour moi.... Finalement, j'y ai passé presque 4 ans. L'accompagnement social que j'ai réalisé pour les hommes du Foyer, d'abord au centre d'hébergement d'urgence pendant la période de stage, s'est prolongé en tant que salariée au Service Insertion.

Ce public d'hommes isolés, perdus, souffrants, alcoolisés, fous, sales... impressionne, rebute parfois, mais suscite aussi curiosité et rencontre.

L'accompagnement mené auprès des usagers du Foyer n'a rien de commun avec tout ce que j'ai observé auparavant et maintenant. Tout d'abord parce qu'il s'agit d'un accompagnement global où le référent a pour mission de travailler et coordonner tous les domaines de prise en charge. Domaines très variables d'une personne à l'autre conduisant à des interventions de fait très diverses.

Certains demandent un accompagnement de proximité nécessitant de repartir à zéro. Les bases de travail reposent donc sur un travail éducatif où il faut réapprendre parfois les gestes de la vie quotidienne : prendre soin de soi, investir un lieu d'hébergement, reprendre un rythme de vie, vivre en collectivité, se faire plaisir, s'occuper de sa santé, de son corps... Souvent, j'ai eu l'impression de « porter » des personnes, de donner une éner-

gie incroyable pour les mobiliser afin de maintenir un minimum : d'hygiène, de dignité, de sécurité... Souvent, j'ai ressenti de l'impuissance face au constat que sans adhésion de la personne elle-même, rien ne se passe. Combien d'heures passées auprès de M. X... pour qu'il accepte de se laver, de nettoyer sa chambre, de consulter un médecin, d'entrer aux lits de repos... sans que rien de tout ça n'arrive ? Combien de fois donc avons-nous nettoyé sa chambre, obligé M. X... à se doucher, à intégrer les lits de repos ? Cela sans même qu'il soit engagé volontairement dans cette action.

Au service Insertion, seule une minorité des employés en insertion que j'ai eu l'occasion d'accompagner était en capacité de travailler sur une réinsertion professionnelle, sociale, extérieure et de construire un projet de vie. Ceux-là mobilisent alors des compétences très différentes : aide à la recherche d'emploi, de logement, etc. Un travail social plus « classique » où l'on accompagne à l'autonomie, où le travailleur social se place à côté (et non devant), guide, conseille... Ces accompagnements, si rares au service Insertion, sont basés sur un engagement réciproque, un contrat. Il s'agit réellement ici d'un accompagnement social, limité dans le temps, qui mise sur les capacités des personnes à développer leurs ressources propres, leur capacité d'initiative et de choix et leur possibilité de bâtir un projet de vie. A l'inverse dans le premier exemple, il s'agit davantage d'une prise en charge induisant une forme de responsabilité où le professionnel (bénévole parfois) entre dans une fonction de soin et dont le suivi s'inscrit toujours sur du très long terme. C'est au travers de ces prises en charge que je me suis sentie « fatiguée, usée, démotivée parfois culpabilisée... ».

Lors de ces 3 années passées au service Insertion, j'ai vu se développer au Foyer de nouveaux services d'accueil en faveur des usagers.

Concernant l'accompagnement des usagers, cette grande association présente à la fois intérêt et inconvénient. Un intérêt dans le sens où le travailleur social dispose d'un grand nombre d'outils en interne (différents services où les personnes peuvent être orientées selon l'évolution de leur situation), d'un grand nombre de professionnels où les compétences se croisent et donc d'un grand nombre de possibilités avec lesquelles nous pouvons « bricoler » afin



*Voyage à Paris du Service Insertion*

d'offrir à la personne la prestation la plus adaptée. Tout peut se faire et tout de suite.

L'inconvénient est que l'accompagnement manque de ce fait d'ouverture : par exemple au service Insertion, la personne accueillie dispose d'un hébergement, des repas, vêtements, produits d'hygiène, un coiffeur, retire son argent (co-gestion RMI), a un référent social, psychologue, conseillère emploi, agent de maintenance, et j'en passe. (...)

Comment peut-on envisager une réinsertion sur l'extérieur si rien n'incite ces personnes à s'y confronter ? Le Foyer représente à mon sens une micro-société où les usagers peuvent se maintenir pendant des années sans que rien ne les stimule à partir et voir ailleurs.

Quelquefois même lorsque des personnes sont exclues d'un service, elles sont réorientées sur un autre accueil du Foyer. Aucune orientation ou relais sur une structure extérieure n'est envisagée ou envisageable. Peut-on penser que l'affectif entre en jeu ? Est-ce abandonner quelqu'un que de l'exclure quand les limites (passages à l'acte notamment), le cadre, etc. ont été dépassés ? Pourquoi ne peut-on pas envisager que ces personnes se retrouvent de nouveau dans le dispositif de l'urgence ?

J'ai souvent pensé que l'expérience du Foyer n'était pas qu'une expérience professionnelle car il s'agit d'un milieu particulier : public atypique où souffrances, maladies mentales, conduites addictives massives, violences parfois font partie du lot quotidien. Il s'agit donc d'une action « lourde » et parfois éprouvante à mener, dans la mesure où elle renvoie à des choses morbides : l'accompagnement de ces personnes dans l'autodestruction n'a rien d'un accompagnement visant à l'autonomie, à la réinsertion...

C'est pourquoi, je suis convaincue qu'il manque à notre travail d'accompagnement, une supervision. Comment savoir si nous allons dans le bon sens avec la personne ? Comment éviter la toute-puissance d'un référent sur un usager ou vice versa ? Comment rebondir suite à un échec ? Pourquoi certaines relations référent-usager sont-elles exclusives ? Comment en sortir ? Comment éviter d'être dans le « sauvetage » des personnes accueillies ? La supervision me paraît primordiale dans ce genre d'accompagnement car les salariés (et bénévoles) ont besoin d'être accompagnés, soutenus, cadrés. Un jeune professionnel (et pas seulement) « lâché » dans un service où il doit assurer des suivis n'a-t-il pas

besoin d'être guidé ? Doit-il, comme je l'ai ressenti parfois, porter cette responsabilité seul ?

Heureusement, le travail en équipe pluridisciplinaire existe et fonctionne. Il est d'une grande richesse : à la fois dans l'intérêt de l'usager, et pour soi en tant que professionnel. La mixité des jeunes et anciens salariés apporte une grande complémentarité : les anciens permettent de prendre du recul sur les situations, apportent une vision différente de la problématique, transmettent l'histoire du Foyer... Les jeunes professionnels avec lesquels j'ai été en contact m'ont permis d'échanger des ressentis sur des situations, des pratiques, des références, de nombreuses discussions informelles autour d'un café (...).

Enfin, les valeurs de l'Association imprègnent fortement le travail mené par le professionnel qui ne peut se détacher de ce cadre institutionnel. Ces valeurs (charité) et celles du travail social (recherche d'autonomie) créent un décalage et parfois un malaise chez le professionnel qui ne se retrouve pas dans le cadre imposé. A mon arrivée, il m'a été dit que le travail consistait à « faire avec » afin qu'en

définitive les usagers « fassent seuls » (autonomie). J'ai constaté très souvent qu'il fallait « faire pour » et « à la place de » (...) (particulièrement dans les situations de prise en charge évoquées précédemment). Tout cela place l'usager, non plus dans une position d'acteur mais de victime ou d'assisté, et le professionnel dans une toute-puissance où il sait ce qui est bon pour la personne. (...)

Il m'a été reproché dans ma pratique de ne pas dépasser le cadre théorique du travail social. C'est certes rassurant de pouvoir s'y référer en tant que jeune professionnel ; c'est peut-être même une manière de se protéger. Néanmoins, il me semble que ces références ont l'avantage d'éviter les dérives, de maintenir la distance professionnelle nécessaire (souvent mise à mal) et d'être juste avec les usagers.

Je finirai en citant la définition du mot « accompagner » qui d'après moi convient parfaitement à la conception de l'Association : « *se joindre à quelqu'un pour aller où il va en même temps que lui* » – ainsi que les autres mots évoquant l'action d'accompagner : **cortège, équipage, escorte...** (définition du dictionnaire Le Robert). Sans oublier que, d'un point de vue étymologique, le terme « accompagnement » est une extension du mot « compagnon ».

Il s'agit là d'une conception qui me semble différente de celle partagée par les professionnels médico-sociaux.

Bérangère Durand

*J'ai souvent pensé que  
l'expérience du Foyer  
n'était pas qu'une expérience  
professionnelle...*

## « Je veux m'en sortir »

Nous avons rencontré pour l'Arche

*Gilbert H., 39 ans, dont le parcours de réinsertion, encore inachevé, est un bon exemple de ce que le Foyer tente de faire.*

### L'Arche: Quand votre parcours a-t-il débuté ?

**Gilbert :** Pendant l'été 2007 ; à la suite de revers professionnels et familiaux, je me suis retrouvé à la rue, et j'ai dû frapper à la porte du Centre Gabriel Rosset. Pendant quelques semaines, cela signifie un dépannage avec repas du soir, une cabine individuelle dans un dortoir, mais aussi un entretien avec un travailleur social : ça m'a permis d'insister sur mon désir de « m'en sortir ».

### Et ensuite ?

À l'automne, une place s'est libérée au Service Insertion et j'ai été admis. Cela veut dire : une chambre individuelle au lieu du centre d'hébergement, tous les repas, et une prise en charge pour quelques semaines d'observation dans un atelier polyvalent. C'est comme ça que j'ai travaillé à l'atelier Menuiserie et au tri des vêtements.

### Est-ce que cela correspondait à vos compétences ?

Oui et non. Je m'y connais plutôt en peinture et revêtement de sols, mais j'ai pratiqué la menuiserie pendant un séjour en Algérie. De toute façon, ce qui compte, c'est l'occasion de s'en sortir.

### Et maintenant ?

Depuis quelques semaines, j'ai un « contrat aidé » auprès de l'entreprise d'insertion R.I.E.

(Rhône-Insertion-Environnement) et je fais partie d'une de leurs « Brigades vertes » ; l'entreprise est surtout chargée de l'entretien des espaces publics, parcs, squares. En début de journée, une camionnette dépose le matériel et l'équipe sur le lieu de travail. Un instructeur reste un moment avec nous pour mettre tout en train. Je fais partie d'une équipe « qui en veut », et je crois que nous faisons du bon boulot. Notre dernier chantier, c'était le square archéologique derrière la cathédrale.

### Pour le logement, où en êtes-vous ?

Le Foyer met à ma disposition un studio totalement autonome où je peux faire un peu de cuisine ; comme c'est tout près d'ici, je profite aussi des équipements de détente du « Nouveau Monde ». Grâce à l'allocation logement, je n'ai plus que 70 euros à verser par mois au Foyer pour le loyer.

### Quelle est votre ambition ?

Évidemment, je voudrais décrocher autre chose qu'un « emploi aidé »... un CDI, par exemple. Mais les mois de galère m'ont appris une chose : il ne faut

pas rêver, il ne faut pas brusquer. Mais je crois que je suis assez patient et tenace pour m'en sortir.

**Bonne chance !** Tout ce que le Foyer vous souhaite, c'est qu'un jour vous puissiez couper les derniers liens avec lui, tout en gardant un assez bon souvenir de ce passage.

Propos recueillis par P. V.



## Une illustration des actions du Service Insertion

Cet entretien avec Gilbert illustre parfaitement la manière dont le Service Insertion vient à un moment donné dans un parcours de vie offrir un cadre d'hébergement, d'activité, un accompagnement ainsi que des espaces de détente et de loisirs.

Loin de constituer une fin en soi, les modalités de prise en charge du service permettent aux personnes que nous accueillons de définir des paliers pour sortir progressivement de la rue selon un rythme défini avec le référent social, personnalisé et propre à chacun. Cette notion de projection dans le temps et de définition d'étapes est au cœur du projet de réinsertion qui ne peut se faire de manière monolithique.

Il est vrai que les personnes arrivant de l'hébergement d'urgence peuvent exprimer une demande qui ne semble pouvoir être différée : un logement autonome avec un bail en nom propre, un emploi en CDI avec un bon salaire, demande aisément compréhensible.

Néanmoins, il faut pouvoir passer du désir au projet et patiemment reposer des jalons, borner le chemin de réalisations successives, aussi modestes soient-elles. Il va

s'agir, entre autres, de pouvoir reprendre via les ateliers un rythme hebdomadaire de travail, trouver ses marques dans une équipe, respecter les consignes de l'encadrant technique, retrouver le « savoir-être » professionnel. De là, se lancer dans la recherche d'emploi, faire la synthèse de ses compétences, repérer les freins (mobilité, santé...) et tenter d'y pallier.

Puis, si l'emploi est trouvé et tenu, se constituer un pécule en vue de déposer une caution ou passer son permis comme le souhaite Gilbert.

Comme le souligne très justement ce dernier, le parcours dans le service ne peut donc se concevoir de manière linéaire ni homogène. Le travail que nous faisons avec les personnes que nous accueillons se compose ainsi de réajustements permanents, de changements de rythme pour qu'elles puissent accéder à chaque étape à un mieux-être et une vie plus conforme à leurs attentes.

Alexandre Cordier  
Assistant social au Service Insertion

## Travailleurs pauvres : Fantasma ou réalité ?

Le Comité d'Observation et d'Etude du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est une structure informelle, à la composition non exhaustive, dont les objectifs sont de :

- rassembler et analyser ensemble des thématiques, sur la base de l'expertise de chacun et d'études existantes et reconnues,
- apporter des avis, des préconisations, voire des solutions concernant la thématique abordée, et les faire valoir auprès des pouvoirs publics.

Son action pouvant se résumer ainsi : « Pour une meilleure connaissance et une meilleure réponse ». Il s'est réuni pour la première fois le 14 octobre dernier avec pour thème d'échanges : **Les travailleurs pauvres, fantasme ou réalité ?**

### Les travailleurs pauvres : un questionnement national

Il y a près de 20 ans, les pays anglo-saxons faisaient le constat d'un nouveau phénomène : celui des « working poor ».

C'est seulement 10 ans après que le reste de l'Europe se penche à son tour sur ce public spécifique et sur la réalité qu'il représente sur notre territoire. Sont alors menées les premières études accompagnant une prise de conscience en filigrane des politiques d'incitation au travail des chômeurs.

Cette frange de la population met en émoi l'opinion publique. Sa médiatisation est d'autant plus efficace qu'elle "met en scène" la peur des Français face à une insécurité nouvelle : l'emploi ne protège plus de la précarité. Chacun de nous est désormais confronté au risque de tomber dans les rets de l'exclusion sociale.

Le phénomène est aujourd'hui mesuré essentiellement selon le critère de pauvreté monétaire qui s'applique au niveau du ménage : le travailleur pauvre est alors un individu, en emploi au minimum 7 mois pendant l'année de référence (critère européen) ou 1 mois en emploi, avec 6 mois d'activité (critère français), et dont les ressources du ménage sont inférieures au seuil de pauvreté (fixé par convention à 60 % du revenu médian national).

En 2001, la France connaissait un taux de pauvreté au travail de 8 %, comme en Italie, en Espagne, au Luxembourg. En 2006, ce sont 2,5 millions de Français qui souffrent de cette situation : une précarité au quotidien, où le fragile équilibre menace d'être rompu à chaque accident de la vie, l'impossibilité de se projeter dans un avenir proche, mais aussi l'isolement social qu'elle engendre. En effet, les conséquences sont l'épuisement moral et une misère humaine ressentie : la pauvreté au travail devient une « **précarité disqualifiante** », c'est-à-dire qui dénigre, discredite, déshonore.

Si l'Etat entend mettre le combat contre l'exclusion au rang de priorité nationale, il n'en reste pas moins que la situation socio-économique n'est pas favorable à la reprise de confiance en l'avenir : la récession, le taux de chômage qui augmente, le coût de la vie quotidienne de plus en plus lourd (loyers, transport, denrées alimentaires...).

### Travailleurs pauvres dans les dispositifs d'urgence : fantasme ou réalité ?

L'isolement vécu, cette précarité qui perdure, et l'argent manquant amènent malheureusement un certain nombre de personnes à avoir recours aux dispositifs de l'urgence sociale : c'est par exemple aux Restos du Cœur, dans les accueils de jour que l'on trouve de quoi s'alimenter. Pour la nuit, ce sont les hébergements d'urgence, une voiture ou encore les squats qui sont les derniers recours face à une expulsion de son logement.

Si les études nationales s'affinent, elles n'incluent en général pas ces populations en marge, car elles sont basées sur les informations des Caisses d'Allocations Familiales (public allocataire uniquement) ou encore sur les ménages recensés (en logement ordinaire). Les SDF, les publics accueillis en centre d'hébergement, les populations « mouvantes » vivant en squat, hébergées chez un tiers, ne font pas partie du décompte officiel : ce phénomène encore mal cerné représente pourtant une réalité aux yeux des travailleurs sociaux.

En Ile-de-France, l'enquête de 2004 annonce que 21 % des personnes hébergées en structure d'accueil d'urgence travaillent. Les Missions d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale témoignent de 16 % en 2006. Le Samu Social de Paris avance le chiffre de 35% de sans-domicile-fixe recensés en Ile-de-France ayant un emploi.

La question n'est pas alors seulement celle du revenu du ménage en référence de la médiane nationale (seuil de pauvreté en 2006 de 880 €), mais plutôt du coût de la vie et de la difficulté d'accès au logement sur cette région.



## L'expérience au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

La situation sur l'agglomération lyonnaise semble pourtant différer.

Le 115 du Rhône témoigne d'en moyenne 11 adultes par mois déclarant un emploi et sollicitant les places d'urgence du 115.

Sur l'année 2007-2008, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri n'atteint pas les 30 % de travailleurs parmi ses passagers.

La pauvreté n'est d'ailleurs pas le seul facteur explicatif de leur présence dans nos dispositifs.

Ainsi, le Centre Gabriel Rosset, dont la mission première est la mise à l'abri d'hommes seuls, ne compte que 64 personnes ayant occupé un emploi pendant plus d'un mois sur l'année de référence, sur les 1446 personnes accueillies. **Ce ne sont donc que 4,4 % de nos passagers qui peuvent être considérés comme actifs et au travail.**

**Ils ne sont pourtant que 1,2 % à souffrir en plus de « pauvreté monétaire »**, avec des ressources mensuelles inférieures à 817 €. La moitié d'entre eux ont contracté des dettes, pesant à leur tour sur le budget. Ils ont en moyenne une quarantaine d'années.

Pour les familles, 31% des ménages en place de stabilisation comptent un actif, et tous sont en situation de pauvreté monétaire, malgré les allocations familiales.

Ce ne sont pourtant pas les mêmes difficultés qui sont rencontrées par ces deux publics : si les familles, malgré des ressources issues du travail, sont souvent en situation de pauvreté, les hommes isolés ont des salaires pouvant suffire à leurs besoins.

Le travail au noir, quant à lui, n'est pas quantifié mais est une réalité tacite pour les familles comme pour les hommes isolés.

### Une aide appropriée au travailleur en situation de précarité

Notre association a toujours cru au devoir d'apporter une solution appropriée à chaque problème : ainsi s'est construit notre dispositif d'insertion, avec autant de portes de sortie adaptées aux situations. Nos différents services, le Service Insertion, le C.H.R.S. Eugène Pons et le Service Action Familles, marquent les étapes d'une avancée dans le projet social des passagers et des ménages.

Le profil du public change, et souvent dans le bon sens...

**Au Service Insertion**, les hommes seuls pratiquent une activité dans les ateliers d'insertion et bénéficient en contrepartie d'une pension complète, de l'animation et de l'accompagnement socio-professionnel par leur référent : tous sont des « actifs », puisqu'ils assurent un poste de travail, à hauteur de leurs capacités. Mais leur travail est fait d'abord en milieu protégé, avec des moniteurs techniques : il s'agit d'un apprentissage des contraintes de la vie professionnelle (présence, ponctualité, respect des consignes de sécurité...), de gestes spécialisés (entretien/nettoyage, restauration, transport, surveillance...), préparant à la prise d'emploi en milieu ordinaire.

Au moment de l'enquête, ce sont 30 % des Employés en Insertion qui ont assuré un emploi en milieu ordinaire pendant plus d'1 mois dans l'année, et la moitié d'entre eux ont maintenu leur emploi plus de 6 mois.

Cette approche progressive de la mise à l'emploi apporte ses fruits : il s'agit d'Insertion par l'Activité Economique.

**Au C.H.R.S Eugène Pons**, c'est 66 % des jeunes accueillis qui sont reconnus comme actifs (en emploi ou en formation pendant plus d'un mois), la moitié d'entre eux touchant au minimum le SMIC. L'accompagnement global et durable de ces jeunes permet de mettre à profit leur réactivité et leur propension à rebondir. Leur passage au Foyer des Sans-Abri se termine souvent avec ressources, qualification, emploi, logement autonome, et surtout un projet de vie.

**Pour les familles en trajectoire d'insertion**, c'est 53% des ménages qui comptent un actif. 37% d'entre eux ont obtenu un CDI.

Les familles monoparentales sont, malgré les difficultés de garde d'enfant, autant mobilisées dans leur recherche d'emploi.

Leur parcours au sein du Foyer leur assure aussi une entrée en logement ordinaire dans les meilleures conditions d'autonomie.

### Les réflexions du Comité d'Observation et d'Etude

Ainsi le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri croit à un parcours par étapes, qui consolide chaque acquis avant l'accès au droit commun et à l'autonomie.

Pourtant, l'aide apportée est autant sociale que professionnelle : la stabilisation et la reconstruction morale des publics accueillis nous apparaissent comme essentielles.

Les travailleurs pauvres, au sens des études nationales, n'en sont pas encore arrivés au stade de cette exclusion.

Le Comité s'est employé à étudier ces deux publics : celui qui menace de chuter, et celui dans les dispositifs d'urgence et d'insertion, prêt à remonter la pente.

### Des études qualitatives pour une meilleure appréhension du public :

- **Le public est d'abord très hétérogène :** les études chiffrées sont restrictives et ne reflètent pas le quotidien épuisant de ces individus. Le croisement de ces informations avec les parcours de vie permettrait une meilleure connaissance de leurs besoins et des solutions à apporter.
- **Le secteur géographique, l'évolution dans le temps sont des dimensions manquantes :**
  - L'espace : selon le lieu de vie, la « pauvreté » n'est pas ressentie pareillement (milieu urbain, rural, anciennes villes industrielles...)
  - Le temps : à chaque époque, le « travailleur pauvre » ne correspond pas à la même population ; dans le temps, une personne à un instant « travailleur pauvre », peut évoluer pour sortir de cette situation, ou bien voir sa situation s'aggraver (tomber dans l'exclusion).

**Des réponses politiques catégorielles :** si les catégories sont, pour les pouvoirs publics, incontournables pour définir les solutions adaptées à différents groupes, de nouvelles populations émergent et sont oubliées des dispositifs : **les catégories seraient donc à redéfinir.**

### L'emploi au centre du problème : un marché de l'emploi pour tous

- **Un travail pédagogique :** le droit au travail et un avenir pour tous sur le marché du travail (y compris pour les jeunes et les seniors), afin de redonner confiance et remobiliser pour la recherche d'emploi.

- **Une meilleure préparation à la mutation professionnelle :** intégrer la réversibilité tout au long de la vie.

- **L'insertion par l'Activité Economique :** professionnalisation et optimisation des outils existants, avec un référent unique.

Aujourd'hui, les dispositifs sont embouteillés, difficiles à utiliser car générateurs de fractures dans le parcours de l'usager. Il y a une réflexion à mener sur les normes à abandonner pour davantage de fluidité dans les parcours.

- **Des structures communautaires avec travail en milieu adapté :** reconnaissance de personnes « inadaptées sociales » qui ne trouveront pas de place en emploi en milieu de travail ordinaire.

### La force des acteurs de terrain avec la confiance des pouvoirs publics :

- Si les initiatives et les « innovations » sont encouragées, et parfois louées, il n'en demeure pas moins que l'Etat préserve son pouvoir de contrôle par l'obligation d'obtention des agréments qu'il pourvoit. Que faire lorsque l'Etat refuse d'entendre les alertes des acteurs de terrain ? Devenir hors la loi serait la seule solution en réponse à nos convictions ? Avec ces contraintes, les associations sont réduites à un rôle de prestataire de service social de l'Etat. Autant nationaliser l'ensemble si aucune latitude humaine n'est laissée.

- **Il est donc essentiel de rétablir les relations de confiance** entre pouvoirs publics et opérateurs de terrain : les « **transgressions validées** » (marges de manœuvre).

Pour conclure : l'Etat propose aujourd'hui des éléments de solutions partiels, qui suscitent comme toujours doutes et appréhension : le RSA simplifierait partiellement les dispositifs d'insertion (contrat unique d'insertion) et corrigerait l'aberration qui consiste à perdre des ressources lors de la reprise d'emploi – il pourrait cependant être perverti par des employeurs indécents et pèserait à nouveau sur les finances publiques ; les Logis-Relais, ou Résidence Hôtelière à Vocation Sociale, souhaitent apporter des facilités d'accès au logement temporaire, en garantissant 30 % de places à un public à faible revenu. Pourtant, à 20 € la nuitée, c'est un loyer normal qui est à déboursier. Avec la fusion de UNEDIC-ANPE, c'est l'optimisation des services de recherche d'emploi, mais cela ne remédie en rien au manque de propositions de qualité...

Il ne reste qu'à agir au niveau local, pour limiter les dégâts : réduire au maximum le temps de passage au sein des dispositifs d'urgence et d'insertion ; une personne à même de se maintenir en emploi lorsqu'elle côtoie la rue doit pouvoir trouver de l'aide pour **rebondir au plus vite**. Notre devoir est alors de ne pas stigmatiser par cette aide le public accueilli, et d'apporter la stabilité, le repos et la reconstruction morale.

C'est aussi permettre à ceux qui ne peuvent pas rejoindre le droit commun, de rester dans un lieu de vie avec une activité en milieu protégé. En bref, il faut rétablir les structures de type communautaire avec une souplesse de fonctionnement face aux problèmes de chacun : la porte de sortie est ouverte mais pas obligatoire.

Les acteurs sociaux ne sont pas encore arrivés au bout de leur peine pour pallier aux insuffisances des politiques.

Virginie Chazot

Sources : Eurostat – INSEE – Crédoc – MRIE – ONPES

## Les intervenants

Jean-Pierre ALDEGUER.....*Directeur de la MRIE*

François BOURSIER .....*Conseiller URIOPSS*

Jean-Bernard COFFY.....*Directeur Régional ANPE Rhône-Alpes*

Jean FURTOS .....*Psychiatre  
Chef de service au Vinatier  
Directeur scientifique ORSPERE*

Sylvie GUILLAUME .....*Adjointe au Maire de Lyon Chargée des Affaires Sociales - Ville de Lyon*

Michel HOUILLON.....*Directeur général de la SLEA*

Joël MAY .....*Directeur Départemental DDASS du Rhône*

Didier MACIOCIA .....*Directeur Général de la SIAL Groupe ALLIADE*

Pierre-A. VIDAL-NAQUET ...*Sociologue, Centre d'Etude et de Recherche sur les Pratiques de l'Espace (CERPE) Lyon*

## Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

Benoît VIANNAY .....*Président*

Alexandre FREDERICQ .....*Directeur*

Birgit JONCHERAY .....*Responsable des Missions*

Martine BUHRIG.....*Responsable des Accueils de Jour*

Denys TROSSAT.....*Administrateur d'honneur*

Abderrahmane NACIRI .....*Responsable Centre d'hébergement d'urgence*

Virginie CHAZOT .....*Chargée de Missions  
Secrétaire du Comité*

## Retour sur le Colloque « Errance et handicap »

**L**e colloque du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sur « L'errance et le handicap » a réuni 235 personnes, professionnels du social, étudiants et bénévoles.

Il a commencé par deux interventions (de Charles Gardou et de Martine Buhrig<sup>1</sup>) fondatrices de la réflexion sur le processus de production du handicap des personnes atteintes de déficiences sensori-motrices et/ou en grande souffrance psychique en situation d'errance dans la ville.

Dans les situations d'errance et de handicap, la théorie est à l'épreuve du réel. « Les experts sont ceux qui les vivent et qui l'éprouvent. » C'est ainsi que Charles Gardou a posé la question du handicap comme privation de liberté.

L'acceptation de la vulnérabilité, intégrant la fragilité du corps, est un enjeu déterminant de la communauté humaine. Un Français sur dix vit en situation de handicap. Le défi actuel de la société, porté par la nomenclature internationale avec la CIH<sup>2</sup>, est celui d'une prise en compte des limites et des ressources de ces personnes et de l'action sur le contexte pour réduire ou enlever les obstacles qui amplifient les situations de handicap.

A partir de sa recherche conjointe avec Aliou Seye auprès des lépreux mendiant à Dakar, Martine Buhrig développe la notion de « lèpre sociale » comme manifestation du mépris sociétal qui se retrouve dans tous les pays dans le contexte actuel de la mondialisation. « Dégoût, mépris, répulsion, contamination » sont à l'origine du traitement social de ce qui est perçu comme un danger pour la société.

La reconnaissance sociale s'enracine dans les trois sphères décrites par le philosophe Axel Honneth : celles du droit, de l'amour et de la reconnaissance sociale. La lutte pour la reconnaissance passe par la participation sociale.

Cette participation était effective à travers les expositions des œuvres artistiques des usagers des accueils de jour du Foyer et des paroles et photos sur « la rencontre du visage ». Le théâtre, avec Franck Biasini (metteur en scène et cinéaste) et les usagers des accueils de jour, a apporté une note humoristique à partir de leurs « regards croisés sur l'errance et le handicap ». Le film de Franck Biasini et Martine Buhrig, « Errance et handicap : une réalité singulière de l'urgence sociale », a donné à voir le vécu de trois personnes atteintes de déficiences (sensori-motrice, psychique et liée à la maladie alcoolique) qui interrogent, avec toute la force de leur dignité, l'inhumanité du traitement social des personnes en situation de handicap dans la rue.

Ces deux moments forts du colloque ont permis de donner corps au sujet central de la table ronde sur « Face aux situations sociales d'exclusion et d'errance au niveau de la ville, quelles interventions possibles et quel questionnement ? »

Samuel Guinard (Directeur général de la Fondation l'Arc-en-ciel) a mis l'accent sur la formation et l'interdisciplinarité indispensables dans les prises en charge des personnes hospitalisées dans les institutions classiques. « Le ciment de la société, c'est la vigilance qu'elle porte aux personnes vulnérabilisées ». Olivier Duchosal (du Conseil Lyonnais pour le Respect des Droits) insiste sur l'indispensable instance de veille et d'alerte pour une cité pour tous, ainsi que sur les difficultés économiques et d'accès au logement de cette population vulnérable.

Sylvie Guillaume (Ville de Lyon) pointe l'enjeu et les difficultés du développement politique actuel pour intégrer les dimensions du handicap dans les villes. Dominique Bolliet (maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon) montre la complexité d'une construction d'une société inclusive au quotidien.

Julie Bellenger explique pourquoi Handicap International cherche à se positionner comme interface entre les partenaires de l'urgence sociale et les acteurs du handicap pour faciliter l'accès à des solutions adaptées. Nadine Michel (Commission inter-associative) relève la nécessité d'un accompagnement au long cours pour trouver des solutions adaptées. Alexandre Frédéricq (directeur du Foyer) montre combien les structures de l'urgence sociale sont « des défricheurs » afin d'imaginer des lieux d'accueil adaptés aux personnes souffrant de déficiences diverses, sans alternative d'hébergement adapté. Pascale Guyot de Salins (DDASS) souligne quelques innovations et les enjeux du partenariat avec les associations pour faire face à cette réalité complexe.

Le débat avec le public porte essentiellement sur l'accès à des formes de logement adaptées aux personnes en situation de handicap. Ce n'est pas un hasard !

Martine Buhrig

1. Martine Buhrig possède trois doctorats, en Sciences de l'éducation, en sociologie et en anthropologie ; elle est responsable des accueils de jour du FNDSA ; Charles Gardou est professeur en Sciences de l'éducation à l'Université Lyon 2 et membre de l'Observatoire national de la formation et de l'innovation sur le handicap (ONFRIH).

2. La Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (en 2001) de l'OMS.

## Le Centre de tri textile déménage pour s'agrandir

Ce nouvel atelier de 1500 m<sup>2</sup> s'affirme comme un des atouts futurs du Foyer



C'est le 25 août dernier qu'a été déménagé le Centre de Tri Textile du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, et inauguré le 30 septembre. En quittant la rue St-Jérôme pour s'installer au 17 rue de Toulon, ce rouage essentiel des activités du Foyer s'est éloigné de quelques centaines de mètres de la maison-mère de la rue Père Chevrier. Mais il a investi un espace plus en rapport avec le volume traité par les services du Foyer, qui l'an dernier, a dépassé les 1000 tonnes, en vêtements, chaussures et objets divers.

De fait, au lieu des 500 à 600 m<sup>2</sup> de la rue St-Jérôme, le nouveau Centre de tri textile occupe désormais un espace de 1500 m<sup>2</sup> utiles, aménagé dans d'anciens locaux industriels.

### Une opération réalisée grâce aux dons reçus

Les travaux de rénovation ont pu être réalisés grâce aux dons reçus, **notamment en paiement de l'I.S.F.** et affectés, comme il se doit, à des activités d'insertion, cet atelier ayant le statut d'A.C.I. (Atelier Chantier d'Insertion) et grâce à la participation de la fondation Bouygues Telecom et du Conseil Régional Rhône-Alpes. Dans ces 1500 m<sup>2</sup> ont ainsi été répartis rationnellement une zone de manutention et d'entreposage, l'atelier proprement dit où sont implantés les postes de tri, des zones de stockage des vêtements triés ainsi que des locaux de services. Ici, les équipes formées d'employés en insertion et de bénévoles ont trouvé des conditions de travail analogues à celles de n'importe quelle entreprise industrielle.

### 5 tonnes de vêtements triés chaque jour

Comme le souligne Martine Bruny, la monitrice responsable, l'extension obtenue à l'occasion du transfert se justifie à la fois par les volumes traités et par le processus de tri en plusieurs phases. Car l'atelier trie déjà 5 tonnes de vêtements par jour et sa capacité, sous réserve de renforcer l'effectif, est estimée à 8 tonnes/jour.

« *Tout ce qui provient des centres de dépôts et des ramassages est valorisé* ». Une philosophie qui exige une organisation du tri et des circuits de débouchés en adéquation. Martine Bruny explique ainsi qu'un premier tri s'opère selon la nature des vêtements et un second selon leur destination : de la sorte sont séparés les vêtements qui seront destinés aux usages du Foyer lui-même (serviettes éponge, draps, etc.), au

vestiaire du 82 rue Sébastien-Gryphe pour les passagers, les pièces de coton blanc ou couleurs vendues à une société qui les revalorise. Enfin, le reste est valorisé par le Relais Emmaüs ou donné à des associations de solidarité.

Dans un deuxième temps, sont triés les vêtements (homme, femme, enfant) destinés à être vendus dans les six Bric à Brac du Foyer ou lors des Journées d'Entraide la grande Brocante du Foyer. Ceux-ci sont mis sur cintres, étiquetés (date et prix), une partie rejoignant la réserve saisonnière (été ou hiver, selon la période). Enfin, les petites pièces (mouchoirs, foulards, etc.) font l'objet d'un traitement particulier.

### Une activité créatrice d'emploi

Pour assurer ces différentes opérations, l'atelier emploie une trentaine de personnes, outre des bénévoles présents depuis longtemps et ayant des compétences particulières dans les activités textiles. Compte tenu des emplois à temps partiel, une vingtaine de personnes travaillent sur les 11 postes de tri et six aux opérations de manutention. Les hommes sont soit des employés en insertion (dans le cadre d'un parcours d'insertion), soit bénéficient du statut du CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) ; ils restent un an ou plus au centre. Les femmes sont toutes en CAE (20 heures par semaine) et pour une durée de six mois renouvelables.

Outre sa vocation sociale d'outil d'insertion, le Centre de tri textile tient une place économique essentielle dans la vie du Foyer. En effet il contribue d'une manière substantielle aux ressources financières pour alimenter le budget du Foyer puisque cette activité représente la majeure partie des produits de ses activités marchandes. Au total, l'an dernier, ces dernières ont apporté 1,618 million d'euros dans le compte de résultat.

Martine Bruny ne manque pas de souligner par ailleurs que cette activité avait été mise en place par Gabriel Rosset lui-même, les Lyonnais ayant pris dès l'origine du Foyer l'habitude d'y apporter leurs vêtements inutilisés. Au fil des ans son développement a fait du Centre de tri textile un atout stratégique pour le Foyer. Il pourrait le devenir plus encore dans la perspective de la mise en place de l'éco-taxe dont bénéficieront les récupérateurs.

Robert PIERRON

# Quand les fondations et les entreprises soutiennent le Foyer

Les moyens d'aider le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri sont nombreux. En voici quelques exemples...

## Une expérience originale d'aide au Foyer

*Ineum Consulting s'engage pour « Les Arbres de la Solidarité »*

Dès son accession à la présidence du Comité des Amis du Foyer, Thierry de La Tour d'Artaise exprimait le souhait que les entreprises puissent apporter leur aide au Foyer dans certains domaines de leurs compétences. Ce vœu a trouvé récemment une concrétisation dans l'opération originale menée par Ineum Consulting, une société de conseil aux entreprises, filiale d'un groupe international coté à la Bourse de Londres et employant 1000 collaborateurs en France, dont une centaine au sein de son bureau lyonnais.

C'est dans le cadre d'un ensemble global d'actions, appelé « Momentum » et visant à sensibiliser son personnel à d'autres problématiques que le strict domaine économique, qu'a pris corps une initiative tournée vers la responsabilité sociétale. Cette action qui a pour nom « Powerday » a consisté à permettre à tous les collaborateurs, sur la base du volontariat, de consacrer une journée de leur temps de travail à des associations, avec un double objectif : d'une part aider ces associations, d'autre part ouvrir le champ de vision des participants à des domaines différents de leurs préoccupations professionnelles. Dans cette optique, 70 % des consultants d'Ineum ont pris part le 26 septembre à une cinquantaine d'opérations, dont un certain nombre sélectionnées par Unis-Cités.

C'est grâce à son réseau que le Foyer a été retenu pour bénéficier de l'intervention d'une équipe de consultants.

En effet, animateurs de l'opération au sein d'Ineum, Philippe Mirmand et Julien Phelip, déjà en relation avec Alain Berger responsable des Arbres de la Solidarité, avaient préalablement rencontré des dirigeants du Foyer afin de sélectionner l'action à mettre sur pied. Il fut alors décidé que les huit consultants volontaires dédiés à l'aide au Foyer lanceraient une prospection téléphonique pour « décrocher » des promesses de dons au profit de l'opération « Les Arbres de la Solidarité ». La journée du 26 septembre fut préparée par une séance de présentation de l'action du Foyer dans la lutte contre l'exclusion, après le nécessaire rapprochement des fichiers respectifs d'Ineum et du Foyer.

En une journée, l'équipe d'Ineum a ainsi totalisé 133 contacts dont 42 avec les décideurs des entreprises prospectées. 63 contacts ont été suivis de l'envoi de la brochure d'information sur « Les Arbres » et il a été dénombré 16 nouveaux contacts pour le Foyer à partir du fichier d'Ineum. En définitive, 29 personnes se sont dites intéressées et 11 promesses pour un total de 12 arbres souscrits ont été enregistrées.

Au-delà de ce résultat chiffré, loin d'être négligeable eu égard au contexte économique dégradé, Julien Phelip témoigne que les collaborateurs d'Ineum ont apprécié le contact avec le Foyer, tout en comprenant mieux l'enjeu de la lutte contre l'exclusion.

Cette expérience devrait trouver des prolongements, puisque tant l'équipe d'Ineum que les responsables du Foyer considèrent que les contacts doivent être suivis et aller au-delà d'une action ponctuelle. Un grand merci pour ce soutien original!

R.P.

## Les Arbres de la Solidarité

Quelle attribution pour les fonds collectés pour la saison 2007 ?

Le montant pour la campagne 2007, de **375 000 euros**, a été affecté par le Comité des Amis du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri comme suit :

### ■ Pour l'hébergement de personnes sans abri :

- Projet de création de structure d'hébergement en urgence pour familles : **45 000 euros**
- Rénovation de cabines individuelles du Centre Gabriel Rosset : **10 000 euros**
- Démarrage de La Chadonnière : **87 000 euros**

### ■ Pour l'insertion de publics très éloignés de l'emploi :

- Aménagement et équipement du nouvel Atelier de Tri Textile : **190 000 euros**
- Acquisition de deux véhicules de transport : **43 000 euros**

## ATAC Villefranche mobilisé pour le Foyer



Mon choix économies !

Depuis trois ans, dans le cadre de sa semaine « Quartier d'énergie », les magasins ATAC invitent des associations locales. Elles peuvent ainsi présenter leurs actions, et de plus, bénéficier de l'intégralité de la vente de produits vendus spécialement à cette occasion. Le Foyer a été naturellement invité du 14 au 19 octobre pour cette nouvelle édition.

Cette opération ravit Jeanine, la responsable de l'Accueil de jour: « L'équipe s'est mobilisée pour être présente, et informer les clients sur l'action que mène le Foyer au quotidien. Avec la recette de l'année passée, nous avons acheté du matériel informatique. Cette année, nous souhaiterions l'utiliser pour renouveler notre mobilier! ».

Le partenariat avec l'enseigne de Villefranche-sur-Saône et l'Accueil La Main Tendue ne date pas d'hier. Comme le précise le responsable du supermarché, M. Cintas: « nous avons un rôle à jouer dans le tissu local. Cela se traduit par un soutien auprès des associations qui aident les plus démunis, par une aide à l'insertion des jeunes, et un appui aux clubs sportifs. Nous



connaissons très bien l'action que mène le Foyer à Villefranche et le dynamisme de son équipe. Lors de ma visite dans cet accueil de jour, j'ai été très impressionné par tout le travail qui se fait. Les bénévoles sont très courageux – ce qui n'est pas donné à tout le monde! »

Aussi, chaque jour, les bénévoles de l'Accueil La Main Tendue vont réceptionner de dons alimentaires au magasin afin de constituer des colis pour les passagers.

Encore merci à toute l'équipe des magasins ATAC et aux bénévoles de l'Accueil La Main Tendue!



**Carrefour**  
Solidarité



## La Solidarité de Carrefour tient chaud aux sans abri!

En janvier 2008, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a lancé un SOS aux magasins Carrefour pour répondre à un besoin urgent... de chaussettes! A cette époque nous en manquions cruellement. Quelques jours plus tard, une palette de vêtements nous était livrée...

Début octobre, les « gens de terrain », c'est à dire les travailleurs sociaux du Foyer, repèrent à nouveau des besoins en relation avec l'hiver qui arrive, malgré les nombreux dons faits par la population. Là encore nous sollicitons Carrefour solidarité, et ce sont deux palettes, soit 233 kilos de linge de maison, de sous-vêtements chauds et d'articles divers et utiles, qui nous parviennent très rapidement.

Au nom des bénéficiaires de ces dons et de toute l'équipe œuvrant pour améliorer leur vie, nous remercions très chaleureusement nos interlocuteurs de Carrefour solidarité: pour leur générosité, leur promptitude. Nous espérons vivement que notre collaboration ne s'arrête pas là... !

## La Fondation SEB met un point d'honneur à améliorer le quotidien des familles...

N'est-ce pas là sa vocation, d'ailleurs? C'est ainsi que le projet d'aménagement des espaces collectifs de la Résidence Le Bordeaux a été en grande partie financé par la Fondation SEB. Son soutien de 15 000 € nous a permis de remeubler les salles de restauration, cuisines, espaces culturels partagés par les résidents.



Dans l'élan de ce don, la Fondation a offert, pour les familles que le Foyer accueille, 30 kits de produits de qualité (aspirateur, casseroles, poêles, cafetière, etc.) d'une valeur de 100 € chacun. Ceux-ci ont deux destinations: une partie est mise à la disposition des familles arrivant à la Résidence, dans leurs « quartiers privés », le reste est offert en « cadeau d'emménagement » lors de l'installation dans un logement pérenne.

La Fondation SEB envisage de poursuivre ce partenariat d'accueil des familles. Au nom de tous nous les en remercions vivement.

# Noël et les origines du Foyer

*Nous sommes en 1948-1950, l'auteur des lignes ci-dessous découvre la misère des sans logis dans sa ville, à sa porte: des hommes vivent dans la rue, dans des caves. Homme de plume il ressent l'urgence de raconter ce qu'il voit; homme de foi il recherche avec ses amis comment tendre la main à ces frères dans le dénuement total. Plus tard il n'aura de cesse d'alerter les instances publiques et politiques pour démontrer, par des réalisations concrètes, que des solutions peuvent être trouvées pour les sans-abri.*

*Ce texte écrit en 1954 est l'un des chapitres d'un livre qui n'a jamais vu le jour. Nous avons cru bon de le publier parce qu'il est pour nous, et pour vous qui nous soutenez, une page d'histoire.*

AP



## Une rencontre décisive, le jour de Noël 1948

Trois camarades, professeurs catholiques de l'Enseignement public\*, faisaient popote ensemble. Le Dimanche on mettait un couvert de plus et, en revenant de la messe, on invitait un malheureux : celui qui semblait à première vue le plus démuné de tout.

Or, ce jour de Noël 1948, en montant à Fourvière, ils croisèrent un être pitoyable, au grand corps osseux et efflanqué, enroulé dans un pardessus en lambeaux. De vieux journaux en guise de chemise recouvraient sa poitrine velue. Au milieu d'un visage maigre, terreux et hirsute, deux grands yeux tristes atteints de strabisme. Les trois amis l'invitèrent à déjeuner en lui donnant leur adresse. A midi on sonne à la porte : c'était lui. Aussitôt on se mit à table. L'inconnu engloutit avec voracité tout ce qu'on lui présentait, redemandant à plusieurs reprises du pain.

D'une petite voix souffreteuse, Michel se mit à raconter sa triste histoire :

Il avait passé la partie heureuse de sa vie avec sa mère, qui faisait des ménages à Troyes. En 1940, fuyant les Allemands, ils vinrent tous les deux à Lyon où ils continuèrent à vivre de la même manière, avec les ressources du travail maternel. Mais depuis 2 ans, la maman était morte. Un peu simple d'esprit, ne sachant pas se débrouiller seul, Michel, de déchéance en déchéance, était devenu cet être qui n'avait plus d'apparence humaine, que nos trois amis avaient rencontré rue Saint Jean.

Il couchait dans une cave du quartier St Paul, sur des caisses d'emballage, car la Saône, souvent, inondait les lieux. Il vivait de débris ramassés après le marché. Parce qu'il était devenu hideux et d'une saleté repoussante, les gens du quartier l'avaient pris en grippe – « Et, puisqu'il est si laid, faisons-lui bien du mal ». (V. Hugo). Ils lançaient leurs chiens contre lui, ou le chassaient à coups de bâtons. Aussi s'éloignait-il pendant le jour de son quartier comme une bête traquée et ne rentrait-il dans sa cave qu'à la nuit, en se cachant. Il se délivrait de son cauchemar vécu par bribes, d'une petite voix fluette, et à la façon dont il parlait de sa mère, de ses souffrances, de la persécution dont il était l'objet, ses hôtes comprirent que cet homme, sous des apparences immondes, cachait une âme sans malice, douce et tendre, d'un charme enfantin.

Nous le priâmes de revenir le soir manger la soupe avec nous. Maintenant la glace était brisée, cet être qui nous avait semblé monstrueux, dont on avait envie de se détourner en pressant le pas, était devenu notre ami. Allions-nous le renvoyer à 10 heures du soir dans le brouillard glacé, en sachant qu'il n'aurait d'autre lit que le sol mouillé de sa cave ? Impossible ! Nous étendîmes un matelas de plus dans la pièce du séjour. Coucher chez soi un inconnu d'une propreté douteuse présente certains inconvénients. Nous nous aperçûmes, le lendemain, que le pauvre avait ensemencé le parquet de vermine... Cependant, en moins de 24 heures, grâce à l'arrivée providentielle d'un prêtre ami, qui voulut bien s'en occuper, on lui trouva du travail et un gîte. Il fut accepté comme homme de peine à l'hôpital de la Croix à Fourvière.

Par la suite, il revenait nous voir, le dimanche, propre comme un sou neuf, heureux, reconnaissant. Seulement, les nuits terribles qu'il avait passées dans les caves depuis la mort de sa mère avaient altéré sa santé, autrefois robuste. Bientôt, la maladie se déclarait. Il était envoyé au sana de Sainte Foy l'Argentière, où il mourut 7 ans plus tard. Fidèlement, le jour de Noël, il nous envoyait une belle carte postale en couleurs, avec des mots affectueux tracés de son écriture d'enfant.

## Il est urgent d'agir

Cette expérience et quelques autres, firent comprendre à ces jeunes professeurs, confrères de St Vincent de Paul, qu'il ne suffisait pas de tendre la main à un pauvre, de lui acheter quelque nourriture ou de l'habiller, mais qu'il fallait, pour le secourir être en mesure de lui offrir un gîte et de lui procurer du travail. Or, ils avaient entendu parler d'un certain Mr Desbois de Rennes qui avait réussi à ouvrir en cette ville le Foyer de St Benoît Labre. Par ailleurs, l'un d'eux apprit, par sa Conférence St Vincent de Paul, qu'elle envisageait de créer à Lyon un asile de nuit et que, déjà, elle avait à disposition d'un lot de 40 lits. Ils prirent ensemble la résolution de soutenir à fond ce projet.

En ce temps là, les journaux annoncèrent que l'on avait trouvé, dans une cave de la rue Tupin, le corps d'un homme mort depuis 8 jours. Combien meilleur avait été le sort de Michel D. ! Imaginer la fin solitaire, le dénuement total du malheureux qui avait trépassé sans une poignée de main amicale, cela fendait le cœur ! Le devoir d'assister de pauvres hères, afin qu'ils ne meurent pas comme des bêtes galvanisa les énergies. Une réunion entre

plusieurs personnes qui ne se connaissaient pas fut organisée et l'on décida de se retrouver chaque semaine jusqu'à ce que le projet aboutisse. Il fallut près de 2 ans de recherches pour trouver un local.

Finalement, par la Direction de la Population, on sut que les Sœurs du Prado allaient quitter un vieux café devenu presque inhabitable à l'angle de la rue Dumoulin et de la rue Sébastien Gryphe, où elles logeaient de jeunes ouvrières et qu'elles allaient s'installer rue Hénon à la Croix Rousse.

Le propriétaire, qui avait dans ses cartons le projet de construction d'un immeuble de 5 étages, en attendant de trouver des fonds, allait être d'accord pour prêter ses locaux voués à la démolition. Quelques mois plus tard, ému de compassion devant les misères qui venaient se réfugier sous son toit, et ne voulant pas tuer dans l'œuf une œuvre hospitalière qui s'avérerait si nécessaire, il renonça à son projet de construction et accepta de vendre à l'œuvre naissante le terrain et sa baraque.



scouts, on installe des poêles. Il faut meubler : les œuvres de St Vincent de Paul envoient 40 lits. Tout est prêt. Dans la soirée du 24 Décembre, on ouvre la porte : onze sans abri se présentent entre 20 H et 22 H.

Après avoir avalé une soupe fumante, ils s'étendent sur une couchette, enveloppés dans leurs couvertures. Ils auront

leur joie de Noël, celle, justement, dont ils avaient le plus besoin, celle qu'ils auraient demandée à un ami, s'ils avaient eu la chance de le rencontrer : un lit pour dormir.

Pendant que leurs hôtes de passage dormaient, les serviteurs sont allés à la Messe de Minuit au Prado. Il n'y a que la rue à traverser. Leur grâce à eux sera de mieux comprendre le sermon que d'habitude : « *Jésus s'est fait pauvre pour nous sauver. Il nous demande, en retour, de l'aimer et de le servir dans les pauvres* ». Après la Messe, rentrant dans leur nouvelle maison, les serviteurs passent et repassent silencieusement entre des rangs de lits où dorment des pauvres que Jésus leur a demandé de traiter comme lui-même.

## Noël 1950, ouverture du premier centre d'accueil

Quel enfant n'a contemplé avec émerveillement Jésus, petit enfant entre le bœuf et l'âne gris avec autour de lui Marie, Joseph, les bergers et les mages, dans une de ces crèches que, depuis St François d'Assise, la piété chrétienne arrange avec amour dans les églises et dans les maisons, la veille de Noël ?

Les asiles de nuit et les centres d'accueil sont des crèches où l'on s'efforce d'accueillir le Fils de Dieu, vivant et souffrant dans les pauvres, les errants, les sans feu ni lieu, les personnes déplacées qui ont perdu leur toit et tout ce qu'il y avait dessous...

Le 25 Décembre 1950 donc, le local délabré de la rue Dumoulin, dont nous venons de parler, accueillait une dizaine de sans logis – **AINSI EST NEE L'ŒUVRE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.**

Le cadre de cette naissance ? Un vieux café vermoulu, portant sur la façade défraîchie : « Au monde nouveau », derrière : un jeu de boules. La mesure est décrépie au dedans comme au dehors : portes branlantes, carreaux cassés, sol encombré de débris. Deux baraques sordides dressent leur masse sombre dans la cour. Il faut chauffer. Avec l'aide des

## Et ensuite ?

Qui s'occupera de maintenir et de soutenir l'œuvre amorcée ? En 3 jours les 40 lits envoyés ont été occupés. Or, ceux qui avaient pris la responsabilité du Foyer d'accueil devaient reprendre, à la fin des vacances scolaires, le 3 Janvier, leur tâche professionnelle. A chaque jour suffit sa peine. C'est le 2 Janvier qu'ils se posèrent le problème de leur succession. Pénibles incertitudes... Sera-t-on obligés de fermer ? Or ce jour-là même, seulement sur le soir, un scout, étudiant en droit, se présenta : « *Je viens vous aider avec quelques camarades, dit-il. Moi, je serai permanent. Nous avons médité sur le service des pauvres, la semaine dernière avec l'Abbé C... : nous voulons faire quelque chose de positif, servir le Christ en actes* ». C'est ainsi que Bernard assura la première permanence de semaine.

Quant aux serviteurs qui s'étaient engagés au Foyer pour 8 jours – durée des vacances de Noël – ils y sont encore !

Gabriel Rosset – 1954

\* Gabriel Rosset (1904-1974), Henri Tournissou (1909-1999), Georges Belleville (1912-1995)



## Agir pour le bien-être des personnes sans abri en offrant votre temps

**Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour:**

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

*Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au Foyer et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du Foyer, de vos disponibilités et de vos envies.*

**Contact mail:**

benevolat.fndsa@wanadoo.fr

**Téléphone:**

04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 85

**Site internet:** [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

## Devenez bénévole formateur au Pôle Famille

Un jour par semaine, venez accompagner des Adultes pour les aider à comprendre et apprendre, sur la base de fiches l'appropriation du logement, l'instruction civique, et la parentalité.

3 choix de lieux:

- **Antenne Familles Caluire:** 8 bis rue Ferber – 69300 Caluire
- **Antenne Familles Vilette d'Anthon:** 2 rue des Saules – 38280 Vilette d'Anthon
- **La Résidence le Bordeaux:** 1 rue du Bélier – 69002 Lyon

**Contact: Denys Trossat**

Résidence le Bordeaux – 1 Rue du Bélier – 69002 Lyon – Tél : 04.78.38.18. 09 – Mail : [polefamille.fndsa@wanadoo.fr](mailto:polefamille.fndsa@wanadoo.fr)

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....Tél. : .....

Lieu d'affectation choisi : .....

# Agir pour le bien-être des personnes sans abri grâce à vos dons

Vous pouvez soutenir le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri par :

- **Un chèque, un prélèvement automatique,**
- **Un don au titre de l'ISF**
- **Un contrat d'assurance vie** en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.
- **Un legs, une donation,** pour aider le Foyer à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique le Foyer peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du Foyer ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

## Besoin d'information ?

### Contactez le Service don :

Tél. : 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : [arche.fndsa@wanadoo.fr](mailto:arche.fndsa@wanadoo.fr)

Site internet : [www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

## Votre réduction fiscale :

### ● Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, **défiscalisation jusqu'à 75 %** de votre don dans la limite de 495 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

*Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.*

### ● Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au Foyer Notre-Dame de Sans-Abri donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

## Nouveau : Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du Foyer **est déductible de votre ISF à hauteur de 75 %** du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

*Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.*

## Le saviez-vous ?

- **15 euros** : un passage dans un accueil de jour
- **30 euros** : une nuit en centre d'hébergement
- **45 euros** : une journée pour un jeune en insertion avec accompagnement social et hébergement





*Le 24 décembre 1950, Gabriel Rosset et une équipe de bénévoles ouvre à Lyon, le premier centre d'hébergement d'urgence de l'Association le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.*

*Depuis, grâce à votre soutien, l'association continue d'accueillir, héberger, accompagner et insérer les plus démunis.*

[www.fndsa.org](http://www.fndsa.org)

Coupon à retourner au **Foyer Notre-Dame des Sans-Abri**: 3, rue Père Chevrier - 69361 Lyon Cedex 07

**Avec 30 euros seulement, une nuitée et un peu d'espoir pour un sans-abri.**

Mme, Mlle, M, .....

Prénom : .....

Année de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. Bureau : .....

Tél. domicile : .....

E-mail : .....

Je souhaite aider financièrement le Foyer :  
 – ci-joint chèque de .....euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité suivante :  
 .....

Je souhaite m'abonner ou me réabonner (8 € pour 4 numéros).

### Prélèvement mensuel

**Joindre un RIB** N° national d'émetteur : **227 072**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri - 3, rue Père Chevrier 69361 Lyon Cedex 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

### Mensualité à prélever

20 €     40 €     60 €    Autre.....€

### Ma banque

Nom de ma Banque : .....

N° .....Rue.....

Code Postal .....Ville .....

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date ..... Signature .....

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri est une association reconnue d'utilité publique. Tout don au Foyer bénéficie d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don**, dans la limite de **495 euros**. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. **Voir au dos pour toute information complémentaire.**

**En 2007, l'accueil des passagers au Foyer a représenté environ 215.000 nuitées.**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers.